



**-Commune de Larra-
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 31 août 2023**

L'an deux mille vingt-trois le trente-et-un août à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Larra s'est réuni dans la salle du Conseil municipal de la mairie de Larra, sur convocation régulière en date du 24 août 2023 sous la présidence de Jean-Louis MOIGN, Maire.

Nombre de membres en exercice : 19

Présents (14) : AUMARECHAL Vincent, BODOT Bernard, BOÏAGO Marie-Claire, BONNIEL Aude, CADAMURO Joëlle, DE SEQUEIRA Julie, FOUCAULT Damien, FRANÇOIS Claude, HOLLEMAN Arnold, LAFITTE Fabien, MASON Cathy, MESSINA Nathalie, MODESTO Jérôme, MOIGN Jean-Louis

Le quorum (10) est atteint.

Absents ayant donné procuration (2) : AMOUROUX Céline a donné procuration à AUMARECHAL Vincent, GOUMBALLA Saloua a donné procuration à BOÏAGO Marie-Claire

Absents excusés (3) : DESGARCEAUX Nathalie, DESNOS Claudine, JUNCA-GOARDERES Alexandre

Secrétaire de séance : MASON Cathy

2023-8-7

SOLLICITATION DE SUBVENTIONS POUR L'EQUIPEMENT DU CAFE AUPRES DE LA REGION OCCITANIE

Monsieur le Maire expose

La construction d'un café communal multiservices est le projet phare du mandat 2020-2026. Ce projet multi-composantes a été élaboré en concertation avec les habitants et les associations, afin de répondre au mieux aux attentes des Larrassiens.

Le principe arrêté est un commerce hybride, à savoir un café avec des services, restauration, relais colis, épicerie de dépannage, etc.. mais qui sera utilisé le mercredi en espace de vie sociale avec une animation communale, attenant à l'ancienne « maison pour tous ».

Le projet répond aux objectifs suivants :

- ❖ **Créer un commerce de type café** car la commune est dépourvue de tout café, restaurant, bar.. depuis plus de 40 ans.
- ❖ **Favoriser l'accès des habitants aux commerces et aux services**, notamment les relais colis, un point La Poste, la Française des Jeux...
- ❖ **Renforcer la cohésion sociale** dans une commune rurale et résidentielle
- ❖ **Favoriser la mixité sociale et générationnelle** entre toutes les franges de la population
- ❖ **Lutter contre l'isolement**, notamment des jeunes, des aînés, des personnes handicapées, des parents isolés

Il comprend la réhabilitation de la « maison pour tous » avec création d'une cuisine associative, aménagement de la salle de réunions (placards, grand écran, prises informatiques, ...) et création des toilettes du café, et attenant à ce bâtiment la construction du café et de sa cuisine. L'idée est le brassage des générations, l'accès à la « Maison pour tous » se fera par le café, et les clients du café passeront par la « maison pour tous » pour aller aux toilettes. Ce nouveau lieu a vocation à implanter sur le territoire un espace générateur de rencontre et de lien social. La présente demande de subvention vise à équiper cet établissement.

Le montant de cette opération est évalué à : **34 891,78** (soit 41 870,14 € TTC) et décompose ainsi :

Le plan prévisionnel de financement est le suivant :

s	Montant sollicité	% du HT
Subventions		
Région	10 000,00 €	28,66%
Autofinancement commune	24 891,78 €	71,34%
TOTAL	34 891,78 €	100,00%

Oùï l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil municipal

Article 1^{er} : APPROUVE le projet tel que présenté ci-dessus

Article 2 : AUTORISE Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention auprès du Conseil Régional Occitanie à hauteur de 10 000€

Article 3 : INSCRIT le montant de ces dépenses au budget de la Commune

Article 4 : AUTORISE Monsieur le Maire ou ses représentants, selon leur délégation, à signer tous les actes et documents afférents au dossier

Pour : 16

Contre : --

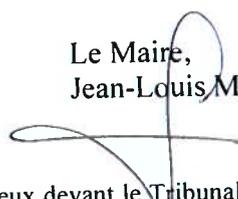
Abstention : --

Délibération adoptée à l'unanimité

Pour extrait conforme,
Le secrétaire de séance
Cathy MASON



Le Maire,
Jean-Louis MOIGNON




La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Toulouse, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de son affichage. Ce tribunal peut être saisi par voie postale (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 07), ou par le biais de l'application informatique « Télérecours » accessible depuis le site www.telerecours.fr.